



TE RAU MATA ARAI

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Un point sur les caméléons retrouvés sur Tahiti
- Sauvetage des Monarques de Fatu Hiva contre la malaria
- AOA, restauration de la forêt tahitienne
- Dératisation de Kamaka

Un point sur les caméléons retrouvés sur Tahiti

Depuis août 2021, une dizaine de **caméléons casqués du Yémen** (*Chamaeleo calypttratus*) et 1 **iguane** (*Iguana iguana*) ont été signalés, principalement du côté de la presqu'île (5 signalements) et de Mahina (4 signalements). Ces animaux, introduits illégalement, suggèrent l'existence d'un élevage local.

Après examen vétérinaire, les 9 Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) qui ont été remis à la Direction de l'environnement (Diren) puis confiés à des soigneurs bénévoles. Des démarches sont en cours, en collaboration avec le Parc Provincial zoologue et forestier de Nouvelle Calédonie, pour organiser l'exportation de l'iguane.

Rappelons que le caméléon casqué du Yémen est reconnu comme espèce envahissante dans plusieurs régions du monde, notamment à Hawaii, au Canada, en Belgique, en Afrique du Sud, en Equateur et en Floride. À Hawaii, cette espèce a même fait l'objet d'une campagne d'éradication à la suite de sa naturalisation et à son installation dans les milieux naturels.

La fragilité des équilibres naturels sur les îles exige une régulation stricte de l'introduction d'espèces nouvelles. En accord avec cette nécessité, le Code de l'environnement de Polynésie française interdit l'introduction de toute nouvelle espèce, quelles qu'en soient l'origine et le moyen, en Polynésie française.

Sauvetage des Monarques de Fatu Hiva contre la malaria

Le *omao keekee* (Monarque de Fatu Hiva, *Pomarea whitneyi*) est un oiseau endémique de l'île de Fatu Hiva aux Marquises. Il est aujourd'hui l'oiseau le plus menacé de Polynésie Française et fait partie des 100 animaux les plus menacés du monde avec **18 individus dont seulement 4 couples reproducteurs**.

Autrefois abondante à Fatu Hiva, l'espèce a subi un déclin fulgurant depuis les années 90 avec l'arrivée du rat noir sur son île. Les travaux menés **depuis 2008** par la **SOP MANU** ont permis d'éviter son extinction, mais la population d'oiseaux restait très faible.

En 2022, la malaria aviaire a été détectée sur un poussin mort, expliquant le surcroît de mortalité chez les jeunes oiseaux. Ce parasite sanguin est transmis par les moustiques et réduit fortement les chances de survie de l'espèce. **Pour stopper la catastrophe, un plan d'urgence est en cours.**

Action 1 : Réduire la quantité de moustiques à proximité des nids

- Pose de piège à moustique, à proximité des nids, capables d'attraper et tuer environ 1000 moustiques par semaine et par territoire.
- Réalisation d'une collecte de moustiques par la biologiste Orava Atiu, confirmant la présence de la maladie (par l'ILM) et l'espèce de moustique vecteur.
- Nettoyage de noix de cocos sur le territoire des monarques. *3 tonnes déjà collectées !*

Action 2 : Favoriser la résistance des jeunes Monarques par l'augmentation de leur apport protéique

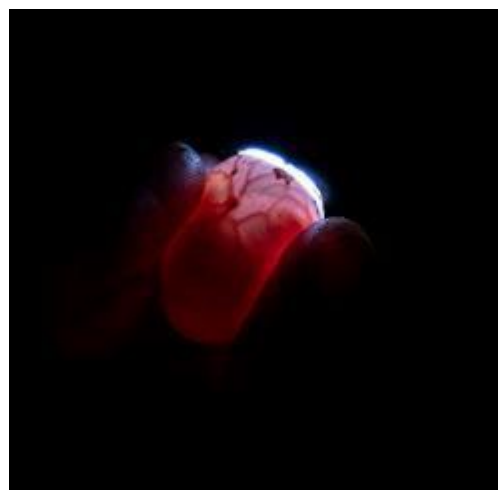
- Nourrissage des oiseaux par l'installation de mangeoires contenant des vers de farine au cœur des territoires à raison de 2 autour de chaque nid.
- Mise en place d'un élevage de vers de farine sur Fatu Hiva

Action 3 : Protéger les jeunes oiseaux des moustiques, vecteur de la maladie, et des prédateurs

- Construction d'une volière entourée d'une moustiquaire
- Collecte des œufs dans les nids. *Le premier œuf a été collecté le 16 juin dernier, à 9m de haut !*
- Incubation artificiellement et élevage des poussins en volière

Photographie. Récupération d'un œuf fécondé, dans un nid (à gauche)

Observation de l'œuf fécondé à l'aide d'une lampe (à droite)



Le projet est techniquement et financièrement soutenu par le Zoo d'Auckland, UNIVET Nature, Beauval Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Association des Zoos d'Europe (EAZA), le Zoo de Victoria (Australie) et Marlow bird Park (Allemagne) et la Direction de l'environnement (DIREN). Une campagne de financement participative est en cours : [Contribuer](#) au projet.

Ce texte est issu de la newsletter n°1 (Février 2023) de la Société d'Ornithologie de Polynésie 'Manu'. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de l'association <https://www.manu.pf/>

AOA, restauration de la forêt tahitienne

'āoa, ancien nom du 'ōrā, signifie à la fois « banian du Pacifique ». C'est aussi le nom d'une jeune entreprise ayant pour but d'agir pour la biodiversité des forêts polynésiennes.

Le projet a débuté dans la vallée de Moaroa, derrière la plaine d'Atimaono à Papara, grâce à la signature d'une convention agricole avec le pays pour une parcelle de 250 hectares non exploitable en agriculture.

Outre la restauration des habitats de la vallée, le sauvetage des arbres de la forêt et le retour de la biodiversité, Aoa-Polynesian forest souhaite agir à l'échelle de l'écosystème et des nombreux services qu'ils fournissent, notamment sur les service de régulation, c'est-à-dire la capacité à moduler dans un sens favorable à la société des phénomènes comme le climat, l'occurrence et l'ampleur des crues, la qualité de l'air ou de l'eau ; et sur les services culturels, pour le partage d'expérience de retour à la nature pour les enfants dans le cadre de sortie scolaire et les adultes dans le cadre d'animation encadrée.



Quatre actions principales sont menées :

- Contrôler sur le long terme des plantes envahissantes
- Densifier les plantes indigènes et endémiques, par la multiplication en pépinière et la plantation en milieu naturel
- Etudier et suivre la faune et la flore de la vallée ;
- Former les agents de terrain à la reconnaissance des espèces, à la compréhension des enjeux écologiques de la vallée.

Fin 2022, un diagnostic préliminaire avait permis de recenser les premiers éléments nécessaires au démarrage de l'action à savoir la liste des plantes et oiseaux terrestres indigènes et endémiques terrestres de la vallée (respectivement 66 et 7 espèces recensées, dont 4 oiseaux protégés), la liste des plantes envahissantes terrestres de la vallée (14 espèces recensées). Un plan de gestion a été établi, précisant notamment la stratégie d'intervention sur les plantes envahissantes et les méthodes d'élimination.

Depuis mars 2023, Lyncia, Tuatea, Vatea, Temeharo (Coco), Manukau, éliminent, dans des conditions parfois difficiles, les pestes végétales jugées prioritaires. Ainsi près de 4,6ha ont déjà bénéficiés de la première étape du processus visant à libérer la canopée des arbres par l'élimination des lianes parachutes *Anodendron paniculatum*, liane ne laissant derrière elle que des troncs d'arbres morts sur pied. Les résultats sont déjà visibles comme en témoigne les photos d'un grand 'ōrā présent dans la vallée.

Photographie. Evolution de la canopée d'un grand AOA sauvé des lianes en mars dernier.

Avant le passage de l'équipe, entièrement recouvert de liane



Deux mois après le passage de l'équipe (en gris les lianes mortes, en vert clair, retour des feuilles de 'ōrā)



Aoa-Polynesian forest est une entreprise à la recherche de partenaire financier privé et public souhaitant soutenir son action environnementale et sociale. En attendant la pérennisation de ces partenariats, le projet a reçu le soutien du Fond Vert, subvention de l'Etat en faveur des projets dans les domaines de l'environnement.

Pour plus d'information, rendez-vous sur AOA.pf

Dératisation de Kamaka

En 2015, les îlots Tukemaragai (Kamaka, Manui & Makaroa) dans l'archipel des Gambier ont fait l'objet d'une campagne d'**éradication des mammifères introduits** (rat polynésien, lapin et chèvre) afin de les restaurer au bénéfice des oiseaux marins (pétrel de Murphy, pétrel de Tahiti, pétrel du Hérald, océanite à gorge blanche, puffin tropical, puffin fouquet, puffin de la Nativité). En parallèle, le contrôle des plantes envahissantes et des plantations d'espèces indigènes avaient débutées (voir lettre n°17 d'avril 2018).

L'éradication des espèces introduites ciblées avait été un succès sur toutes ces îles, à l'exception de Kamaka, où le rat du Pacifique (*Rattus exulans*) avait été retrouvé en 2017.

En 2022, une deuxième campagne de dératisation par largage d'appât depuis un drone avait été réalisée pour préserver Kamaka. Un contrôle, réalisé en 2023, n'avait pas permis de trouver de rats, confirmant la réussite de la campagne.

En éliminant les rats, le projet a contribué à la conservation d'espèces d'oiseaux marins rares, comme l'océanite à gorge blanche (*Nesofregetta fuliginosa*) et de nombreuses autres espèces indigènes de l'île. De plus, la communauté locale a bénéficié de ce projet de restauration grâce à l'augmentation des ressources naturelles, à la réduction du risque de maladies et à l'augmentation des opportunités économiques.

La réussite de ce projet est le résultat de l'implication d'ENVICO, la société de drones basée en Nouvelle-Zélande, des propriétaires fonciers de Kamaka, Island Conservation, des membres locaux de la communauté et de la mairie des Gambier. Ce projet était co-financé par BEST 2.0+ program.

Photographie. Le drone et l'équipe de terrain



Pour plus d'information sur ce projet mené par la Société d'Ornithologie de Polynésie 'Manu', rendez-vous sur le site de l'association <https://www.manu.pf/>, de Island Conservation <https://www.islandconservation.org/press-release-drone-technology-aids-conservationists-in-physically-demanding-restoration-project-on-kamaka-island/> ou sur le site de Panorama solution

<https://panorama.solutions/en/solution/restoration-kamaka-island-sanctuary-gambier-biodiversity>

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

